

LA CHARTREUSE DE MONICHUSEN (ARNHEM) ET SA BIBLIOTHEQUE
CHRISTIAN DE BACKER

La construction de la chartreuse de Monichusen¹ près d'Arnhem en Gueldre a été commencé en 1340/1341 par Renaud II de Gueldre (1326-1343) et son épouse Eléonore d'Angleterre. Par acte du 24 juillet 1324 ils disent avoir fondé le monastère et promettent de terminer la construction au plus vite : "fundavimus et quam cito perficiemus"². Ils dotent la chartreuse de 500 livres de revenu annuel, de dîmes à Nybroek (au nord de la Veluwe près de Deventer) et de quatre "maniera" à Schonenberg et 75 verges de terre. Un peu plus tard le monastère recevra encore une rente considérable qui lui permet d'entretenir 24 moines, 3 convers et 10 donnés. Cette chartreuse qui fut incorporé en 1343 dans l'Ordre par le Chapitre Général sera appelé Domus Beatae Mariae in Monichusen. Elle est généralement aussi désigné par les noms Domus Monachorum et Domus Gelriae³. Elle a fait partie de la province d'Allemagne inférieure de 1342 à 1400, puis de la province du Rhin jusqu'en 1400 et dès lors de la province Picardiae remotioris devenue en 1474 la province teutonique⁴.

Nous ignorons qui a été le premier prieur, issu de la provincia Alemania. Comme les chartreuses de Coblenche, Cologne et Trèves ont contracté en 1350 une "pia confederatio" ou confraternité avec Monichusen⁵, on peut présumer que le premier prieur est originaire d'une de ces maisons. Le premier nom de prieur dont

Cet article a été écrit dans le cadre de notre projet "Les chartreuses entre Rhin et Meuse jusqu'en 1500" à l'université catholique de Nimègue (Pays-Bas) et dont le promoteur est le Prof. Dr. A. Gruys, directeur de l'institut "Cartusiana".

¹A. Gruys, *Kartuizen in de Nederlanden (1314-1796) Klein Monasticon en literatuuroverzicht van de geschiedenis der Zuid- en Noordnederlandse kartuizen*, in : *De kartuizers en hun Delftse klooster, een bundel studiën, verschenen ter gelegenheid van het achtste lustrum van het Genootschap Delfia Batavorum*, Delft, 1975, 191-195 ; A. Gruys, *Cartusiana, un instrument heuristique*, II Maisons, Paris, 1977, 317-318.

²C. Le Couteulx, *Annales Ordinis Cartusiensis*, V, Monstrolii, 1889, 400.

³Par analogie avec Domus Hollandiae (Geertruidenberg) fondée en 1336.

⁴H.J.J. Scholtens, *De priors van het kartuizerklooster Monnikhuizen bij Arnhem*, in : *Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, 56, 1932, 1-2 ; M. Schoengen, *Monasticon Batavum*, III, Amsterdam, 1942, 13 ; J. De Grauwe, *Prospographia Cartusiana Belgica (1314-1796)*, Gent & Salzburg, 1976 (*Analacta Cartusiana* 28).

⁵Archives de la chartreuse de Marienau (près de Seibrantz), Cod. *Annales Cartusiae Coloniensis* (par J. Bungartz, +1749) p. 34.

font mention les *Calendaria* des chartreuses de Trèves⁶ et de Coblençe⁷ est Dom Christianus qui meurt le 8 octobre 1361⁸. Jusqu'ici c'était le seul nom d'un prieur connu avant les priorats d'Henri Egger de Kalkar (1368-1373) et d'Henri de Coesfeld (1373-1378). Pour la période de 1361 à 1368 ni les *Chartae*, ni les *Calendaria* de Trèves et de Coblençe, ni les *Annales* de la chartreuse de Cologne nous éclairent à ce sujet. Grâce à une charte du 17 octobre 1365, conservée aux archives communales à Zutphen⁹ nous pouvons combler partiellement (?) le vide : il s'agit de Dom Laurentius, prieur, qui vend une maison ayant appartenu au fr. Enghelbertus Goedemene.

Henri Egger de Kalkar, profès de Sainte Barbe à Cologne en 1366, raconte dans son traité "*Ortus et decursus Ordinis Cartusienis*"¹⁰ qu'un certain temps après la fondation de Monichusen les moines avaient quitté leur maison : "*aliquamdiu (sex annis) sine Cartusienibus stetit vacua*". La raison en est la discorde entre les fils de Renaud II (mort en 1343), Renaud III et son frère cadet Eduard. Vers 1350 la guerre civile menaçait la chartreuse qui avait encouru le courroux de Renaud III parce que le prieur "*ductus scrupulo conscientiae*" avait cessé de célébrer après la mort de Renaud II¹¹.

Les deux fils de Renaud II sont restés sans progéniture. De leurs deux soeurs, Isabelle et Jeanne, seule cette dernière a par son mariage avec Guillaume IV, duc de Juliers (Jülich), apporté le duché de Gueldre à cette maison. C'est d'ailleurs un descendant, le duc Guillaume VI, qui est fondateur de la chartreuse Vogelsang (Cantavium) à Jülich en 1475¹².

La guerre civile fut la cause du répartitionnement des moines en 1355 en d'autres lieux plus sûrs et cela avec l'autorisation du Chapitre Général donnée après la visitation. En 1359 les frères ennemis se concilièrent et depuis, la chartreuse connaît pendant près de deux siècles une vie monastique assez prospère au point de vue spirituel et même économique. Tout au cours du 15^e et au début du 16^e siècle Monichusen a pu multiplier ses ressources par des donations ; elle sut

⁶Trier, Stadtbibliothek, Cod. 1669/350, *Calendarium Trevirensis Cartusiae*, f. 28r.

⁷Koblenz, Stadtarchiv, Cod. Abt. 701.A.VII, 1.Nr.16, *Calendarium Cartusiae Montis S. Beati Confluentiae*, 200.

⁸Il s'agit probablement de D. Korstian, procureur de Geertruidenberg de 1356 à 1357.

⁹Gemeentearchief Zutphen, *Chartes van particuliere aard*, nr. 37.

¹⁰H.B.C.W. Vermeer, *Het tractaat "Ortus et decursus ordinis cartusienis" van Hendrik Egger van Kalkar met een biographische inleiding*, Wageningen, 1929, 110.

¹¹H.J.J. Scholtens, *De priors...*, o.c., 15

¹²G. Schwengel, *Propago sacri ordinis cartusienis, Pars II*, Salzburg, 1981, 168 (*Analecta cartusiana* 90:2).

gagner aussi l'affection des familles nobles van Wilp et van Middachten qui étaient apparentées¹³. Elle a prêté des sommes considérables aux ducs de Gueldre. (Le dernier duc était Charles d'Egmond mort le 30 juin 1538). Nous en retrouvons les données dans les archives de la Chambre des Comptes de Gueldre¹⁴.

Les prieurs Henri Egher de Kalkar et Henri Kemenadius de Coesfeld ont eu un rôle important dans la spiritualité des Pays-Bas et dans l'histoire de l'Ordre. Leurs priorats inaugurent la grande période de vie spirituelle à Monichusen.

Le premier a été prieur de 1368 à 1373. Avant d'être chartreux, il avait étudié et enseigné de 1351 à 1362 à la Sorbonne où il avait obtenu les grades de magister artium et baccalaureus theologiae. Il avait rencontré à Paris Geert Grote et était entré en 1366 à la chartreuse de Cologne où il fit sa profession¹⁵ sous le priorat de Jacob Hotman d'Emmerich¹⁶.

Comme prieur de Monichusen ses mérites se traduisent aussi par l'aménagement des polders à Nybroek¹⁷. Quoiqu'il n'eut pas reçu de miséricorde en 1373 il a été relevé peu après de son office afin d'oeuvrer comme recteur à la nouvelle fondation de Ruremonde qu'il a incorporé en 1380. Après être prieur de Cologne et de Strasbourg, et même visiteur de sa province, il a terminé ses jours comme simple conventuel dans la maison de sa profession. Comme auteur il a laissé des traités, des sermons et des lettres. Nous renvoyons ici aux travaux de Vermeer, Scholtens¹⁸ et de Rüthing¹⁹.

¹³P.N. van Doorninck, Inventaris van het Oud Archief van het Kasteel Middachten, Haarlem, 1896, nrs. 123, 133, 147, 148, 172, 199-202, 223, 255, 495, 510.

¹⁴A.H. Martens van Sevenhoven, Het archief der Geldersche Rekenkamer, 559-1795 en van de commissarissen, belast met het beheer van de Geldersche domeinen, 's Gravenhage, 1925, I, nrs. 357, 358, 405, 1394, 2117, 7299 ; II, regesten nrs. 101, 118, 348, 353, 404, 424, 426, 506-509, 520, 523, 660, 785.

¹⁵H.J.J. Scholtens, Hendrik van Eger uit Kalkar en zijn kring, in : Dr. L. Reypens-Album, Antwerpen, 1964, 385.

¹⁶Profès de Cologne et quatrième prieur de cette chartreuse. En 1370 il devient prieur à Ruremonde. Décédé comme vicaire à Cologne le 14 mars 1393. Cf. C. Schneider, Die Kölner Kartause von ihrer Gründung bis zum Ausgang des Mittelalters, Bonn, 1932 (Veröffentlichungen des historischen Museums der Stadt Köln, II), 57.

¹⁷S. Fockema Andreae, Studiën over waterschapsgeschiedenis I Polderdistrict Veluwe, Leiden, 1950, 9-12 ; G.A. Kalveren, Het polderdistrict Veluwe in de middeleeuwen, in : Bijdragen en mededelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht, 1965, 219-387.

¹⁸H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 17-23.

¹⁹H. Rüthing, Der Kartäuser Heinrich Egher von Kalkar 1328-1408, Göttingen, 1967 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 18 = Studien zur Germania Sacra 8), 29-50.

Henri de Coesfeld, profès de Monichusen a succédé à Kalkar comme prieur de 1373 à 1378. Ensuite il a été de 1378 à 1381 prieur de Geertruidenberg, prieur de Zelem de 1381 à 1402, et à nouveau prieur de Geertruidenberg de 1402 jusqu'à sa mort survenu en juillet 1410 à Bruges. Il fut visiteur de la province du Rhin de 1406 à 1410 et puis brièvement de la province picarde²⁰. Son priorat à Monichusen est d'une certaine importance pour l'histoire de la Dévotion Moderne : Geert Grote a été en effet prébendaire à Monichusen de fin 1375 au début de 1380²¹. Henri de Coesfeld est l'auteur d'un bon nombre de traités qui ont connu une assez grande circulation au 15^e et 16^e siècles.

Encore d'autres auteurs et copistes ont vécu à Monichusen. Il faut citer ici Alphardus de Hollandia (+1432) prieur d'abord à Erfurt, puis de 1409 à 1423 à Monichusen, auteurs de sermons²² ; Adolphe de Essen, profès et prieur de Trêves, hôte à Monichusen de 1431 à 1435 où il écrivit son "De commendatione Rosarii"²³ ; Henri de Hesse de Oldendorp, prieur de 1424 jusqu'à sa mort en 1427, auteur d'ouvrages théologiques et de sermons²⁴ ; Albert Kivet (+1499), un des initiateurs de la chartreuse de Wesel, auteur d'un "Speculum Exemplorum" dont on connaît les extraits de Petreius dans le Ms. 3856 (4051-68) de la Bibliothèque Royale à Bruxelles et une Oraison funèbre de Henricus de Pyro ; Wolterus Bor enfin qui a traduit en latin L'histoire de Sainte Anne édité à Anvers en 1530²⁵. D' Henri Beckbeeck de Oldenzaal²⁶ on sait qu'il fit don à la chartreuse d'Amsterdam où il avait été envoyé de plusieurs livres qu'il avait copié²⁷. Son décès eut lieu en 1415. Wilhelmus Huesden (+1420) et Wilhelmus de Yserlo (+1485) sont les

²⁰J.H.H. Scholtens, De priors..., o.c., 27-30 ; Id., De kartuizers bij Geertruidenberg, in : Bossche Bijdragen, 18, 1941, 191 ; Id., De necrologie van het kartuizerconvent van Monnikhuizen, in : Archief van de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht, 72, 1953, 7-8 ; J. De Grauwe, Prosopographia..., o.c., nr. 1015.

²¹H.J.J. Scholtens, Hendrik van Eger uit Kalkar..., o.c., 395.

²²H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 33-37 ; Id., De necrologie..., o.c., 101.

²³K.J. Klinkhammer S.J., Adolf von Essen und seine Werke. Der Rosenkranz in der geschichtlichen Situation seiner Entstehung und in seinem bleibenden Anliegen. Eine Quellenforschung, Frankfurt/M, 1972 (Frankfurter Theologische Studien 13), 4.

²⁴H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 37-45 ; Id., De necrologie..., o.c., 101.

²⁵Bibliotheca catholica neerlandica impressa 1500-1727, Hagae Comitum, 1954, nrs. 1112 et 1113.

²⁶H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 26.

²⁷K.O. Meinsma, Middeleeuwsche bibliotheken, Amsterdam, 1902, 247.

copistes des codices 644 et 516 de la Bibliothèque Mazarine (cf. infra).

Dans le courant du 15^e siècle nous rencontrons à Monichusen pas moins de treize moines qui ont fait des études aux universités de Paris, Cologne, Heidelberg, Louvain et Erfurt. Le prieur Henri de Hesse fut même avant sa profession en 1412 recteur de l'université de Cologne et de Heidelberg. Un autre prieur, Gérard Spronck de Haarlem, avait été recteur de l'université de Louvain en 1450²⁸.

Comme nous le verrons, peu de manuscrits et encore moins de livres ayant appartenu à la chartreuse de Monichusen nous sont parvenus. C'est aussi le cas des archives. Pour essayer de comprendre cet état de choses il nous paraît intéressant de se transporter à la fin du 16^e siècle, époque à laquelle la réforme protestante et les événements politiques ont provoqué la ruine du monastère.

C'est justement à cause de la gestion des biens que les autorités ont voulu consulter les lettres originales des archives de Monichusen. En 1617 des recherches eurent lieu à cause du droit de la chartreuse à posséder des moulins à papier et à foulon sur la Veluwe. Selon une lettre de la Chambre des Comptes à Ruremonde du 19 octobre 1617, le prieur de Ruremonde avait déclaré que les couvents de Cologne et de Ruremonde dépendaient de la province allemande et qu'il n'était pas informé des biens situés en Hollande. Il termine en suggérant que les autorités pourraient peut-être s'informer auprès de Joannes Commotius, chartreux à Bois-le-Duc²⁹. Il ne semble donc pas positivement que les archives auraient été transportées à Cologne.

En 1606 cependant, le frère convers Ioannes Commotius avait déjà informé les députés du Quartier d'Arnhem, chargés de la gestion des biens ecclésiastiques que les archives de Monichusen avaient été envoyées à Cologne. Il fit savoir qu'il s'efforcera de procurer des copies³⁰. Malheureusement, les archives actuelles de la ville à Cologne et de l'Etat à Düsseldorf ne possèdent pas le fonds de Monichusen.

Les archives de l'Etat en Gueldre à Arnhem possèdent quant à eux qu'un seul registre dans le Fonds de Monnikhuizen. Il est intitulé "Inventarius census quem habet domus monachorum in nova palude"³¹ et a été écrit le 14 mars

²⁸H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 57-58.

²⁹Arnhem, Rijksarchief in Gelderland (Archives d'Etat en Gueldre = RAG), Veluwe Kloosters, Klooster van Monnikhuizen, notes détachées anonymes dans l'inventaire des cens à Nybroek, 1553.

³⁰Ioannes Commotius, convers profès de Monichusen. En 1606 il résidait encore aux alentours de la ville d'Arnhem. Il devint par la suite hôte de la maison Sainte Sophie à Boxtel et mourut en 1627. Voir aussi à son propos : H.J.J. Scholtens, De kartuizers buiten 's-Hertogenbosch, in : Bossche Bijdragen, 16, 1937-1938, 181.

³¹Nybroek

1534 par le père prieur Joannes Arnoldi.

Scholtens, en citant Petreius, nous apprend que le dernier prieur de Monichusen, Andreas Loot, avait apporté avec lui les lettres de fondation et les archives à la chartreuse de Cologne après la ruine du monastère. C'est par le terme "tempestive transferens" que les circonstances de ce déménagement effectué ont été caractérisées, mais aussi par la mention "cum industria"³². C'est en 1592 que meurt Andreas Loot³³.

Scholtens, qui s'est posé beaucoup de questions à propos de ces archives disparus a dirigé ses recherches surtout vers Cologne et Düsseldorf. Nous avons trouvé par hasard aux archives de la cathédrale d'Anvers onze chartes de Monichusen d'entre 1448 et 1576 concernant les biens³⁴. Il faut y ajouter encore huit chartes que nous avons découvert très récemment - et qui datent de 1371 à 1435 - dans le fonds des chartreux de Vught (Bois-le-Duc) conservé actuellement aux archives de l'Evêché de Bois-le-Duc. L'importante collection de chartes de la chartreuse de Vught a été cédée il y a quelques années par les archives de l'archevêché de Malines (Belgique).

Il semble donc qu'au moins une partie des archives de Monichusen ait trouvé son chemin vers les Pays-Bas méridionaux au lieu de Cologne !

En 1572 les moines avaient été chassés de leur monastère par les rebelles lors de l'invasion des troupes du Comte de Bergh et avaient du se loger environ 4 ans dans quatre maisons louées en ville³⁵. En plus, la communauté reçut certains moines de Zierikzee, Amsterdam et Delft comme hôtes³⁶. Le 3 mars 1576 le monastère se met d'accord avec Anthonis, seigneur de Middachten, en vue d'une permutation héréditaire. Les chartreux échangent une terre³⁷ située dans la paroisse de Ellinchem avec également le droit du septième arbre dans le Middachterbosch (terre et droit qui avaient été jadis³⁸ donnés par la famille Middachten) pour une

³²H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 3

³³Id., ibid., 70-71 ; J. De Grauwe, Prosopographia..., o.c., nr. 122 ; Les Annales Cartusiae Coloniensis, codex de la chartreuse de Marienau, marquent à la page 251 : Andreas Loth, Brugensis, Domus Monachorum prope Arnheim a Batavis eversa prior vixit in ordine 15 annis...sed aliunde habetur, quod non fuerit professus huius Domus sed professus ultimus Domus Lovaniensis, et Domus Monachorum prope Arnheim Anno 1580 a Batavis eversae prior, ultra annum hospes noster hic sepultus. A la page 235 de ce même codex on apprend qu'il fit sa seconde profession à Cologne en 1578. Selon Scholtens il était non natif de Bruges mais bien de Hulst.

³⁴On y trouve également près de 30 chartes jusqu'ici totalement inconnues provenant de chartreuse d'Amsterdam datant d'entre 1401 et 1553.

³⁵J.S. van Veen, Arnhem in den tijd van overgang (1578-1590), in : Bijdragen en Mededelingen Gelre, 15, 1912, 299.

³⁶H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 71-72.

³⁷Arnhem, RAG, Oud Archief van het Kasteel Middachten, nr. 199 : "erff of bouhoff".

³⁸Il s'agit du "Goetincksguet" donné en 1501.

maison avec dépendances, sise à Arnhem dans la "Ketelstraat" et nommé Maison de Middachten, ainsi que la maison qui se situait derrière, achat récent d'Anthonis van Middachten³⁹. En plus, les chartreux reçoivent mille florins.

C'est Andries Loot, le prieur qui signe la convention et avec lui, ses confrères Hieronymus Smidt, Wilhelmus de Amsfordia, le procureur Joachim van Eck, Frans van Tongeren, Dirk van Vianen, le vicaire Foppo van Scoenhoven et Reyner van Bennefum. La permutation fut par la suite approuvée par Christian Noutsz, prieur de la chartreuse de Scheut et visiteur de la province.

Après la nomination du comte Jean de Nassau (un protestant) comme stadhouder de Gueldre en mars 1578, les protestants essayeront avec son appui d'obtenir des droits égaux auprès les Etats-généraux et le gouverneur Matthias d'Autriche. En 1578 les iconoclastes ravagent l'église des Frères mineurs à Arnhem. En septembre 1579 c'est le tour à la Grande Eglise Sainte Walburge. La ville devient protestante et par un placard du 31 mai 1580 émanant du stadhouder et de Cour de Gueldre les biens ecclésiastiques sont confisquées et retirées à la gestion des religieux. Les biens ainsi acquis seront employés en grande partie à l'avantage des temples protestants, leur desserviteurs et les écoles. Selon l'avis de l'historien J.S. van Veen on agissait ainsi pour empêcher que ces biens ne tombassent pas aux mains des "ennemis". C'est aussi selon cet auteur que l'on offrait aux religieux une alimentation par une attitude libérale (non dans le sens politique, mais dans un sens positif). van Veen finit par dire qu'en tous cas toute résistance aux autorités était en fait impossible.

Les biens des chartreux qui venaient d'être confisqués sont maintenant gérés par un organisme créé spécialement à cet effet, une Chambre de Comptes des Affaires ecclésiastiques.

Les biens de la chartreuse totalisaient en 1584 à Monichusen même près de 325 arpents (19 terres dont 10 avec une ferme et 2 avec des granges ; une ferme parmi les dix possédant un moulin). En dehors de cela les chartreux possédaient encore à

Nybroek : - 44 arpents de prés

- les dîmes, cens et rentes d'un revenu annuel global d'environ 1014 florins d'or

Apeldoorn : - 2 moulins à blé

- un moulin à foulon et à huile

³⁹ Arnhem, RAG, Oud Archief van het Kasteel Middachten, nr. 101. La maison avait été achetée par Arnt van Middachten en 1490. La chartre qui règle la permutation de la maison se trouve actuellement dans les Archives de la Cathédrale d'Anvers, Fonds des chartreuses hollandaises.

- 2 petits bois
 - Ede : - 8 arpents d'ou l'on extrayait de la tourbe
 - des dîmes à Malunteren
 - Bennekom : - une ferme
 - Brummen, Reden , Velperbroek : - 11 terres, bois et appartenances
 - Elden : - 2 terres avec appartenances
 - Kesteren : - 3/8 d'une dîme
 - Latum : - 2 terres arables et un pré
 - Westervoort : - 2 terres et une ferme
 - Deventer : - une maison dans la "Norenburgerstraat"
 - Arnhem : - 3 maisons (une quatrième ayant été confisquée) dans les rues suivantes : Ketelstraat, Beckerstraat (l'actuelle Bakkerstraat), Nyenwech (maison appelée "den Hoeiberch")
 - 9 terres dans le Arnhemmerbroek
 - "Opt Hoge" 13 arpents comprenant une ferme avec des terres et prés.
- En 1600 le revenu des biens totalisait 7259 florins⁴⁰.

Entretemps les bâtiments de la chartreuse qui avaient été loués auparavant étaient devenus des ruines et en janvier 1581 il n'en restera plus rien. Un rapport de Jacob van Elden, auditeur à la Chambre des Comptes pour les Affaires ecclésiastiques, nous apprend que tout (ainsi que les arbres) avait été employé aux fins de fortification de la ville⁴¹. Scholtens, dans son article sur les prieurs (p. 72) fait remonter à 1585 le départ d'Arnhem du prieur Andries Loot avec ses confrères. C'est au contraire déjà bien avant 1585, plus précisément au cours de l'année 1578, que le départ a eu lieu. En avril 1581 le Magistrat avait reçu des ordres de la Cour de Gueldre pour sévir contre l'exercice du culte catholique. Quelques chartreux étaient restés en ville contre le gré de leur prieur. Il s'agissait du procureur Joachim van Eck, les moines Hieronymus Faber (ou Fabritii), Wilhelmus van Amersfoort, Johannes van Tongeren (qui exerçait la

⁴⁰ Arnhem, RAG, Archief van de Staten van het Kwartier van Veluwe, nr. 345, registre sans foliation intitulé "Boek van gecolligeerde staten van geestelijke goederen", vol. I (vers 1600).

⁴¹ Arnhem, RAG, Archief van het Hof van Gelderland (1543-1811), nr. 2342 "Geestelijke Zaken", pièce 34, lettre du commissaire Jacob van Elden à la Cour de Gueldre du 23 juin 1581 : "Also die Statt van Arnhem dat gantze cloester Munnichuysen, daermen alsulckehuysluyden plach tho losieren affgebrocken, und die materialia daervan, met alle holtgewass daerop staende tot fortificatie und profyt desselver Statt gebruyckende is". Selon A. Markus, Arnhem omstreeks het midden der vorige eeuw, Arnhem, 1907, 496, le couvent aurait été loué après 1572, mais, tombé en ruine, il n'en restait en 1606 que quelques fragments de murs destinés à être employés aux travaux de fortification.

médecine), Johannes Bastijns van Loeven et trois convers : le frère lai profès Adbrecht (Aelbrecht ou Albert Gerritz.), le frère Gilles "gastwaerder" et le frère Dirick, portier⁴². Le 1 juillet 1580 un contrat concernant leur alimentation leur était proposé par le duc Jean de Nassau. Cette alimentation proviendrait des revenus des biens de la chartreuse. Une somme de 200 daalders par an était prévue pour les moines tandis que les convers auraient à se contenter de moins : Aelbrecht reçoit 100 daalders, Gillis 50 daalders tout en devenant le serviteur de l'ex-procureur van Eck. Un vieil homme, sans doute un ancien serviteur laïc de la chartreuse, Gerrit Dirckz., natif des environs d'Arnhem, reçoit tout comme le frère Dirick cinquante daalders et sera aussi logé à l'hospice Sainte Catherine. Le contrat prévoyait aussi les pièces respectives de la maison de la Ketelstraat qu'on avait assigné aux premiers cités. La maison nouvellement achetée à l'époque par le seigneur van Middachten avant la permutation et qui se trouvait derrière celle qui donnait sur la Ketelstraat devenait propriété de la Chambre des Comptes ecclésiastiques. Ce contrat fut légèrement modifié le 5 janvier 1581. Hieronymus Frabritii n'avait pas signé le contrat "par incompréhension". Willem van Amersfoort introduira en son nom une demande d'alimentation qui lui sera accordé "par grâce"⁴³. Joannes van Tongeren, n'avait, lui aussi, pas signé. Il exerçait depuis 1568 la médecine et la chirurgie⁴⁴. Sa supplique d'incorporation fut refusé provisoirement à cause de ses activités. Il n'aurait que droit à l'alimentation s'il devenait trop âgé et s'il n'aurait plus d'emploi⁴⁵. Johannes Bastijns trouva un certain temps du travail comme scribe à la Chambre des Comptes et quant à Joachim van Eck, on retrouve ses traces à Eden où il était aller habiter. Il vivait encore en 1604⁴⁶.

Les autres moines qui ont suivi les ordres de leurs supérieurs sont partis vers d'autres maisons. Nous les retrouvons même généralement assez loin de leur point de départ : à Aniago (Valladolid), Aggsbach, Gemnitz, Mauerbach, Coblenze, Cologne, Bois-le-Duc et Anvers⁴⁷.

⁴² Arnhem, RAG, Archief van het Hof van Gelderland (=AHG), nr. 2343/7. On les appelle "2 vrende leykenbrueders" (2 frères-lais étrangers).

⁴³ AHG, nr. 2343/51, 24 février 1581. Il était un des conventuels les plus âgés de Monichusen. On le mettra en pension auprès la soeur du juge Gruethuy-sen.

⁴⁴ Les Chartae Capituli Generalis de 1568 et de 1571 lui défendent ces activités.

⁴⁵ J.S. van Veen, Arnhem in den tijd..., o.c., 304.

⁴⁶ Arnhem, RAG, Archief van de Staten van het Kwartier van Veluwe, nr. 331, Resolutien van Gedeputeerden aangaande de geestelijke goederen, registre sans pagination, résolutions du 26 mai 1604.

⁴⁷ H.J.J. Scholtens, De priors..., o.c., 77-78.

En ce qui concerne la bibliothèque de Monichusen, les archives nous livrent que très peu de données. Pourtant les détails se rapportant aux autres bibliothèques cartusiennes ne manquent généralement pas. Beaucoup d'historiens et de codicologues s'en sont occupés.

Lehmann⁴⁸ nous apprend avec combien de soin les chartreux ont collectionné et copié les livres. Il parle de "riesenhafte Bibliothekskataloge" qui nous sont parvenus (Basel, Erfurt, Mainz), de leur prédilection pour la littérature mystique, ascétique, scholastique et l'exégèse. Enfin il s'explique longuement quelle importance les Consuetudines de Guigues et les Statuta antiqua (1259) et Nova (1368) accordent aux scribes, les relieurs, le sacristain-bibliothécaire.

Richard Bruce Marks⁴⁹ a étudié les manuscrits de la chartreuse de Cologne. En citant Scholtens il attache aussi de l'importance aux relations des différentes maisons, les associations de prières, les prêts entre les différentes chartreuses (Utrecht prêtait à une chartreuse allemande), la bibliothèque des convers.

En ce qui regarde les anciennes chartreuses dans les Pays-Bas actuels, nous sommes particulièrement heureux d'avoir le catalogue de la chartreuse de Ruremonde. C'est le Père L. Verschueren OFM⁵⁰ qui l'édita en se basant sur les listes parfois incomplètes de la Caisse de Religion, conservées aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. En 1952 cependant, les archives communales de Ruremonde ont pu acquérir le précieux et volumineux catalogue de la bibliothèque de cette chartreuse jusque là inconnu et qui date de 1740⁵¹. C'est le même Verschueren qui avait déjà publié le catalogue de la bibliothèque de la chartreuse de Sainte Sophie à Vught lez Bois-le-Duc⁵².

En 1902, Meinsma que l'on a déjà cité, édite dans son étude sur les bibliothèques médiévales les catalogues de la bibliothèque des chartreuses d'Amsterdam et d'Utrecht.

⁴⁸P. Lehmann, *Erforschung des Mittelalters. Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, III, Stuttgart, 1960, 121-142 : *Bücherliebe und Bücherpflege bei den Karthäusern* (édité d'abord dans : *Miscellanea Francesco Ehrle*, V, Rome, 1924, 364-389).

⁴⁹R.B. Marks, *The medieval manuscript library of the charterhouse of St. Barbara in Cologne*, Salzburg, 1974 (= *Analecta Cartusiana* vols. 21 et 22).

⁵⁰L. Verschueren OFM, *De bibliotheek der Kartuziers te Roermond*, Tilburg, 1941 (*Historisch Tijdschrift*, Serie Studies 6).

⁵¹M.K.T. Smeets, *De bibliotheek der kartuizres van Roermond*, in : *De Maasgouw. Limburgs Tijdschrift voor Geschiedenis, Taal en Kunst*, 71, 1952, 61-63.

⁵²L. Verschueren OFM, *De bibliotheek-catalogoog der kartuize S. Sophie te Vught*, in : *Historisch Tijdschrift*, 14 (1935), 372-402 et 15 (1936), 7-58.

De son côté, Persoons a fait des recherches à Vienne après les manuscrits des institutions religieuses différentes des anciens Pays-Bas. Il a pu trouver ainsi quelques manuscrits en provenance de Ruremonde et d'Utrecht⁵³. Depuis les travaux de Gumbert⁵⁴ nous sommes très bien informés pour ce qui a trait à Utrecht.

Un vrai catalogue complet des livres de Monichusen nous est toujours inconnu. Quelques vestiges demeurent, il est vrai. Par Molinier et Hulshof⁵⁵ nous avons la connaissance de quelque manuscrits ayant appartenu à cette chartreuse et qui sont conservés à la bibliothèque Mazarine à Paris. Ces ouvrages portent tous l'ex-libris de Monichusen parfois rendu presque illisible par un barbouillage d'encre voulu : "Liber Carthusiensium prope Aernhem in Monichusen" ; "Iste liber actinet fratribus Carthusiesium in Monichusen prope Aernhem in Gelria" ; "Desen boec hoert in den clooster dat men heet Monichusen up de Valua". Ils portent aussi les ex-libris ultérieurs du pasteur Ioannes a Niecken⁵⁶ : "Sum ex libris Ioannis à Niecken qui me emit a Magistratu Arnheimensis 2° Maij A° 1588" et celui du Père Fulgence de Paris, capucin au couvent de Saint Honoré à Paris dans la seconde moitié du 18° siècle.

Il s'agit des manuscrits suivants :

n° 28. Biblia Latina, parchemin, 231 x 131 cm, 284 ff., 2 col., fin 13° siècle.

n° 566. Saint Ambroise, Hexaëmeron, parchemin, 251 x 175 cm, 106 ff., 1463.

Sur le f. 106r figure l'explicit suivant :

"Explicit liber sextus beati Ambrosij in exameron scriptus ut parte et finitus per Wylhelmum de Iserenloen. Anno. a natitate [sic] domini M.CCCC. sexagesimotercio Ipsa die Servacij episcopi".

n° 588. Saint Augustin, Confessiones, parchemin, 271 x 182 cm, 117 ff., 2 col., 15° siècle.

La première page de garde est ostensiblement un membrum disiectum ou fragment d'un plan de la chartreuse de Monichusen. Au recto figurent les contours de la "sacristia" (écrite en lettre "gothica textualis forma-

⁵³E. Persoons, Handschriften uit kloosters in de Nederlanden in Wenen, in : Archief- en Bibliotheekwezen in België, 38, Brussel, 1967, 59-107.

⁵⁴J.P. Gumbert, Die Utrechter Kartäuser und Ihre Bücher im Frühen Fünfzehnten Jahrhundert, Leiden, 1974.

⁵⁵A. Molinier, Catalogue des manuscrits de bibliothèque Mazarine, I, Paris, 1885, nr. 28 etc. ; A. Hulshof, Verslag van een onderzoek te Parijs naar handschriften en bescheiden, belangrijk voor de Geschiedenis van Nederland, Utrecht, 1921, 65-69.

⁵⁶Niecken était prédicateur jusqu'en 1591. Voir à ce propos : J.W. Staats Evers, Johannes Fontanes, Arnhem's eerste predikant (1577-1615), Arnhem, 1882, 97.

ta") adossée par la gauche à une partie de l'église conventuelle avec le "sanctum sanctorum", "altare" et "chorus".

Au verso on ne voit que le contours partiel d'un bâtiment accompagné du texte rogné : ..."ens fiat tectum pro stabulis equorum et pro alijs utilitatibus huiusmodi".

n° 596. Saint Augustin, Super Genesim ad literam libri XII, parchemin, 271 x 182 cm, 111 ff., 2 col., 15° siècle.

Au f. 137r commence le Liber in epistolam Sancti Johannis Apostoli primam.

n° 606. Saint Augustin, Super sermone Domini in monte ; Sermones in epistolam Johannis apostoli et evangelista, parchemin, 222 x 154 cm, 100 ff., 1415
Explicit : "Finitus anno domini m.cccc.xv. per Fratrem Wilhelmi Huesden. Oretur pro ipso".

n° 610. Saint Augustin, Summa de trinitate, parchemin, 259 x 180 cm, 135 ff., 15° siècle.

n° 644. Saint Augustin, Liber de sermone quem Dominus discipulis in monte locutus est ; Liber questionum LXXXV; Super epistolas ad Galathas ; Saint Grégoire, Commentariolum super cantica canticorum, parchemin, 255 x 182 cm, 139 ff., 15° siècle

Le dernier feuillet de garde est un membrum disiectum d'un calendarium cartusien. Au recto figure le texte suivant entouré de colonnes où figurent le mois et les lettres dominicales :

Obiit dominus Anselmus episcopus Maurianensis⁵⁷

Item dominus Jacobus Hotman vicarius domus Colonie et quondam prior⁵⁸

Au verso :

Obijt dominus Joannes Hardnaghe monachus et sacerdos nostre agregacionis⁵⁹

Il convient de citer Schreiber qui a édité le catalogue de la chartreuse de Mainz. Cela parcequ'il croit avoir découvert un manuscrit ayant peut-être appartenu à Monichusen. Il s'agit du codex de la Staatsbibliothek de Berlin Lat. Oct. 100, une Visio Tundali du 12° siècle⁶⁰.

⁵⁷ (Saint Jean de) Maurienne, év. de Savoie, suf. de Chambéry.

⁵⁸ Cf. note 16.

⁵⁹ Probablement un moine de Trèves ou de Coblenze.

⁶⁰ H. Schreiber, Die Bibliothek der ehemaligen Mainzer Kartause. Die Handschriften und Ihre Geschichte, Leipzig, 1927 (Reprint Nendeln, Wiesbaden, 1968), 176.

Un document intéressant qui nous éclaire sur le contenu de la bibliothèque de Monichusen est le catalogue du Rouge-Cloître ou Rooklooster, un prieuré de chanoines réguliers de Saint Augustin situé près de Bruxelles, conservé actuellement à la National-Bibliothek à Vienne (Series nova 12.694). Selon différents auteurs ce catalogue serait à dater entre 1532 et 1538/40⁶¹. Les données sur la bibliothèque de Monichusen donneraient l'état des choses des années 1485 - 1490 et peut-être même d'avant 1483. Malheureusement, il semble bien qu'aucun de manuscrits cités ait été conservé. La liste de Monichusen comprend au total 31 titres par lesquels 9 auteurs sont représentés :

- f. 48r Saint Ambroise, De officiis
- f. 48v Id., De nabuthe uzrahelite
Id., Les neuf commentaires des épîtres de Saint Paul appelé "Ambrosiaster"
et attribué au Pseudo-Ambrosius
- f. 57r Saint Augustin, Soliloquium animae ad Deum
- f. 57v Id., Tractatus de creatione primi hominis
Id., Contra petiliam donatiste epistolam
- f. 60v Id., Liber unus de corpore Christi
Id., Breviloquium alias soliloquium
- f. 78r Beda Venerabilis, Super lamentaciones Iheremie
- f. 84v Bonaventura, De dulcedine psalmodie
- f. 151v Dom Guigues de Kastell, Vita Hugonis gratianopolis episcopus
- f. 157r Henri de Langenstein, Contra astrologos
(Il s'agit de Henricus Heinbuche von Langenstein, + Vienne, 1397)
- f. 157v Id., Tractatus de verbo incarnato
Id., De conficta macula beati Bernardi abbatis libri quatuor
Id., Tractatus metricus de monstro Ytalie
Id., Quaestiones perspective ipsius
Id., De habitudine causarum
Id., De ydiomate hebraico
- f. 158r Id., Dici de omni in divinis
- f. 368v Wilhelmus Parisiensis episcopus, De Fide et legibus
(Il s'agit de Guillaume d'Auvergne)

⁶¹J. Van Mierlo, Een katalogus van handschriften in Nederlandse bibliotheken uit 1487, in : *Ons Geestelijk Erf*, 2, 1928, 275-303 ; W. Lourdaux, *Het boekenbezit en het boekengebruik bij de Moderne Devoten*, in : *Studies over boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600*, Brussel, 1974 (Archief- en Bibliotheekwezen in België, spec. nr. 11), 247-325 ; P.F.J. Obbema, *The Rooklooster Register evaluated*, in : *Quaerendo*, 7, 1977, 326-353.

- f. 392r Hugo Linconensis vita et legenda
 f. 416v Historia apocripha de infantia Salvatoris

Cette collection uniquement latine ne comprend donc pas des ouvrages de mystique ascétique, ni des oeuvres de Denis le Chartreux et ne présente aucun texte issu de Dévotion Moderne.

Pour compléter les données sur les manuscrits de Monichusen il faut encore inclure un Ms à la Bibliothèque Royale à Copenhague cité par Schoengen⁶².

On ne connaît jusqu'ici que quatre livres imprimés qui nous viennent de Monichusen. Ce sont quatre incunables conservés à la bibliothèque publique de la ville d'Arnhem. Il s'agit des impressions suivantes :

- Kl 155. Grégoire X, Decretales, cum glossa Bernardi Parmensi et lucubrationibus Hieronymi Clarii, Venetiis, Baptista de Tortis, 26 juin 1494 (Hain 8032). L'ex-libris de la chartreuse est marquée sur les nerfs en cuir blanc du plat inférieur.
- Kl 177. Ludolphe de Saxe, Vita Christi I-II, Argentorati [imprimeur des Vitae Patrum 1483_7], 18 octobre 1483 (Hain-Copinger 10293).
 Ce livre a été nouvellement relié au 19^e siècle. Comme les feuilles de garde originales sont perdues on ne peut que supposer son appartenance à Monichusen vu son contenu⁶³.
- Kl 179. Justinien, Institutiones, avec glosses ordinaires de Fr. Accursius, Norimbergae, Anth. Koberger, 27 décembre 1486 (Hain-Copinger 9519)
- Kl 180. Michael de Dalen, Casus summarii decretalium Sexti et Clementinarum, Coloniae, Joh. Koelhoff, 1485 (Hain-Copinger 4661)

On peut se demander comment ces livres sont venus ici. La bibliothèque publique d'Arnhem est en fait un produit de la Réformation et n'existe que depuis 1588. Cette bibliothèque ne deviendra qu'opérationnelle en 1856.

Par les archives l'on sait qu'un certain conseiller, nommé Munster, avait pris chez lui une partie des livres de Monichusen. C'était avant 1588 car en cette année on le mentionne déjà comme décédé⁶⁴. Un secrétaire de la ville devait les réclamer et par une décision du 22 mars 1588 les livres de Monichusen ^{et} ceux en provenance des Frères mineurs devaient être placés dans la "Gerfkamer" ou sacristie de la Grande Eglise. Il paraît que certains livres étaient reliés remarquablement⁶⁵. Ce furent les ouvrages théologiques qui trouvèrent leur

⁶²Cf. note 4.

⁶³J.A. Jolles, De openbare bibliotheek te Arnhem, in : Bijdragen en Medelingen Gelre, 61, 1938, 29-30.

⁶⁴Arnhem, RAG, Oud Archief Arnhem, nr. 5 ff. 124r et 125v.

⁶⁵G. van Hasselt, Kronyk van Arnhem, Arnhem, 1790, 235-236.

place à la sacristie. Ils y étaient prêtés aux pasteurs. Les ouvrages juridiques furent repris par la nouvelle bibliothèque de ville (à l'hôtel de ville) et furent délaissés jusqu'au début du 19^e siècle où les ouvrages théologiques vinrent les rejoindre. Par l'ex-libris du pasteur Johannes van Niecken il a été prouvé qu'au moins une partie de livres de Monichusen avait été vendu par la ville même au début du mois de Mai 1588. Jolles suppose que Niecken siégeait dans la commission qui a fait l'expertise des ouvrages jugés "trop orthodoxes".

En terminant nous voulons encore mentionner quelques détails épars qui nous renseignent sur la bibliothèque de Monichusen et du climat intellectuel de la chartreuse.

Le Chapitre Général ordonnait en 1443 au nouveau prieur de Bâle, Albert Buer (ancien prieur de Monichusen), de renvoyer les livres qu'il avait apporté avec lui à son ancien monastère⁶⁶, ce qui prouve au moins qu'on avait insisté à Monichusen afin de faire intégrer les volumes prêtés.

Non seulement on prêtait à Monichusen, mais on empruntait de même. Nous avons déjà fait allusion à Geert Grote qui passa quelque temps là-bas comme "prebendarius". Par une lettre du 12 février 1380 à un religieux de Monichusen, il prie celui-ci de lui envoyer les ouvrages qu'il avait prêté au procureur et quelques autres conventuels⁶⁷. Il s'agissait d'une Vie des Pères incomplète, une oeuvre scripturistique de Nicolas de Lyra et de quelques "quaternos" non spécifiés.

Un témoignage carrément négatif (cité par Scholtens dans sa Nécrologie de Monichusen) constitue celui du chartreux Ammonius (Livinus van der Maude) qui fut hôte à Monichusen de 1540 à 1542. Il avait été dirigé vers Arnhem afin de tempérer ses tendances trop prononcées pour l'Humanisme. Il se plaint par lettre à un chanoine de son séjour obligatoire et raconte qu'il n'y a pas de livres à Monichusen, même pas de livres latins !

Il se peut aussi que la chartreuse a pu s'enrichir par le legs testamentaire de Jean de Hueven en 1455 qui était chanoine à Liège et qui avait décidé que tous ses livres devaient être mis à la disposition d'étudiants pauvres ou de boursiers. Le testament stipulait que les livres devaient être gardés à Arnhem ou dans la "libraria" de Monichusen⁶⁸. Un des exécuteurs testamentaires était le prieur de Monichusen. La charge se transmit de prieur en prieur. A propos de

⁶⁶ Profès de Monichusen, prieur à Ruremonde, Utrecht et Monichusen.

⁶⁷ W. Mulder, *Gerardi Magni Epistolae, Antwerpiae, 1933* (Tekstuitgaven van Ons Geestelijk Erf, III), 41 ; H.J.J. Scholtens, *Hendrik van Eger...*, o.c., 395.

⁶⁸ P. Nyhoff, *Inventaris van het Oud-Archief der gemeente Arnhem, Arnhem, 1864*, 108-109.

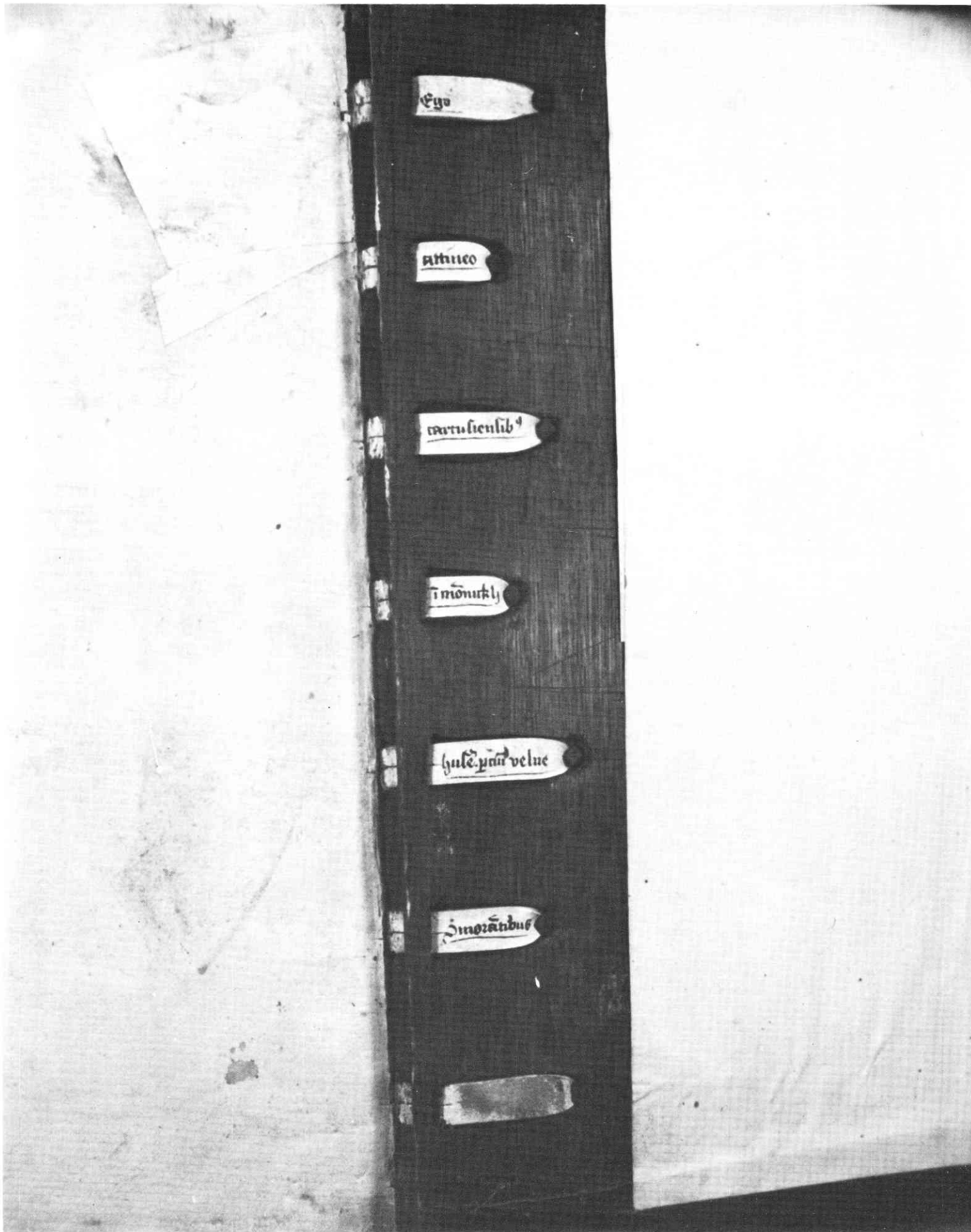
ce testament de Jean de Hueven⁶⁹ les archives de ville d'Arnhem possèdent une lettre du recteur Nicolay de la Sorbonne du 21 juin 1457 qui est adressée à la ville et où il demande aux exécuteurs testamentaires, Everhardus de Wilp, Winandus de Arnhem, prieur de Monichusen et Gerardus Vaeck de prendre les mesures qui s'imposent concernant les bourses⁷⁰. Le prieur de Monichusen en 1579, Andries Loot en l'occurrence, était intervenu effectivement dans le paiement de la bourse d'études de Gaertt van Gendt par l'entremise du recteur des bourses à Deventer⁷¹.

Nous possédons donc que de très peu de données sur la composition de la bibliothèque de Monichusen. Ces informations fragmentaires ne peuvent que conduire à une conclusion relative. Les ouvrages de la bibliothèque que l'on connaît jusqu'à présent font apparaître une composition normale : exégèse, patristique, théologie et ouvrages juridiques. On pourrait regretter dans cette liste ainsi dressée le manque de textes issus de la Dévotion Moderne et la représentation minime d'auteurs cartusiens. Vu les personnages importants qui ont séjourné à Monichusen et sa période de prospérité spirituelle entre 1360 et 1460, nous ne pouvons que conclure en avançant l'idée que la réalité d'antan dont nous ne possédons pas toutes les informations nécessaires, se sera révélé bien plus riche par rapport à ce qui a filtré jusqu'ici par les sources diverses et parfois peu généreuses.

⁶⁹ Né vers 1380 à Arnhem. Etudes aux universités de Heidelberg et de Paris. Docteur en théologie Il fonda trois bourses à la Sorbonne. Voir à son propos : A.J. van de Ven, Een Arnhemse studiebeurs, in : Bijdragen en Mededelingen Gelre, 30, 1927, 40-60.

⁷⁰ D.P.M. Graswinckel, Het Oud-Archief der Gemeente Arnhem. Derde Stuk. Brievenlijst, Lijst van kaarten en tekeningen. Index, s.l., 1935, 23 (nr. 105).

⁷¹ Il s'agit de Gaertt, fils du fossoyeur Derrick van Gendt. Le 14 janvier 1581 celui-ci adresse une demande à l'intendant des biens de Monichusen, Jacob van Elden, afin d'obtenir la continuation de la bourse. Elle fut accordée le 24 janvier 1581 ; AHG, nr. 2342/5.



1 - Dernier plat de l'incunable Kl. 155 de la bibliothèque communale d'Arnhem ayant appartenu à la chartreuse de Monichusen. L'ex-libris se trouve inscrit sur les nerfs : Ego attineo cartusiensibus in monichhusen per cium velue commorantibus.

Broeder Andrew Loof

exor to monichusen

Ott Kanis

J. Botter

Joh. Broer, Herenijmus smick

de fr. velding de duffordra

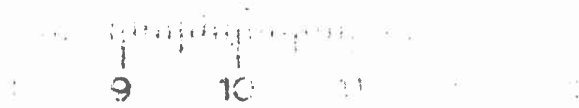
broeder Joachym van der procurator to monichusen

Broer Frans van der gese

B. Dirk van Vianen

B. Joppo van Groenboud Vianen

B. Reijner van Bennecom



3 - Sceau de la chartreuse de Monichusen (1576)
(Arnhem, RAG, Arch. Oud Kasteel Middachten,
nr. 202)